

CACES-engin de chantier(21H) - R482 cat F



Nos Objectifs

A la fin de cette formation l'apprenant sera capable :

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail.
- Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) des engins de chantier afin de recevoir l'autorisation de conduite (Art 5323-56 du Code du Travail) délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R482 de la CNAM



PUBLIC :

Toute personne amenée à conduire un engin de chantier de catégorie F



NOMBRE DE PARTICIPANTS :

min : max:



FORMATEUR :

Formateurs qualifiés suivant disponibilités
Testeur suivant disponibilités, appartenant à un organisme certifié CACES



PRE-REQUIS :

Médicalement apte, avoir minimum 18 ans et maîtriser la langue française.



DUREE :

3 jours 21,00 heures



DOCUMENTS :

Moyens pédagogiques : Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires - Etudes de cas concrets, exposés théoriques - Méthodes actives adaptées à la formation des adultes - Organisation par ateliers pédagogiques
Moyens d'encadrement : - Formateurs qualifiés suivant disponibilités - Testeur suivant disponibilités, appartenant à un organisme certifié CACES
Moyens matériel : - Salles de formations équipées - Vidéoprojecteur - Diaporama - Equipement de Protection Individuel (EPI) - Terrain ou aire d'évolution - Sols différents (goudron, ciment, dégradé) - Chariot tout terrain - Porte char pour épreuve de chargement et de déchargement (option)



Accessibilité

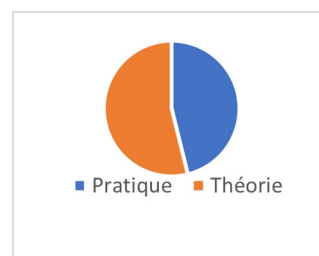
La formation est accessible à tous.



Méthodes Pédagogiques

Théorie: Exposés et échanges (support vidéo).

Pratique: Atelier , Mise en situation,



-SAS WOTAN- 3 avenue de la gare 28480 SAINT DENIS D'AUTHOU SIRET 51887650300013

jwolf@wotan-formation.fr

Programme TT . V1 . MàJ : 01/2021



PROGRAMME DE LA FORMATION

Théorie :

- LA SECURITE - Les accidents de travail - La responsabilité pénale du conducteur - Les organismes de prévention
- LES TEXTES RELATIFS A LA CONDUITE DES ENGINS DE CHANTIER - Le Décret du 02/12/1998 - La recommandation R482 - Le code de la Route
- TECHNOLOGIE DES ENGINS DE CHANTIER - Les différentes catégories et types d'engins de chantier - Description et principes de fonctionnement - Les opérations de maintenance de premier niveau
- MISE EN ŒUVRE DES ENGINS - Contrôle de prise de poste - Démarrage moteur, inspection de l'engin, vérification réglementaires
- REGLES DE SECURITE LORS DE L'UTILISATION DE L'ENGIN - Accès à l'engin, énergies, moteur, limite d'exploitation, utilisations particulières
- REGLES DE SECURITE LIEES A L'ENVIRONNEMENT - Circulation sur chantier - Signalisation sur chantier - Travaux à proximité des canalisations enterrées, en tranchées, au voisinage des lignes électriques - Travaux en milieu aquatique ou souterrains
- REGLES DE SECURITE LORS DES ARRETS ET FINS DE POSTE - Stationnement - Mise en repos - Arrêt moteur - Consignations - Panne sur chantier : balisage - Manœuvres de dépannage
- TRANSFERT SUR ROUTE - Transfert autonome - Transfert sur porte char

Pratique:

- VERIFICATIONS - Contrôle visuel de l'état de l'engin (pneumatique, flexibles, fissures) - Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- CONDUITE, CIRCULATION, MANŒUVRE - Maîtrise de la conduite en marche AV et AR sur différents sols, dans différentes conditions : pentes, virages... - Utilisation correcte de l'avertisseur, respect des règles et des panneaux de circulation - Adaptation de la conduite aux conditions de circulation : encombrement... - Maîtriser la souplesse et la précision des manœuvres et des opérations de fin de poste - Chargement et déchargement sur porte engin
- MAINTENANCE - Opérations d'entretien de 1er niveau, vérifications des différents niveaux, rendre compte

Conditions de Validation



Evaluation - Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation - Questionnaire à choix multiples (QCM) (réussite à 70 % minimum) - Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier de catégorie A (réussite à 70 % minimum) - Maximum 6 UT tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur • Suivi - Attestation de présence individuelle - Délivrance du CACES R482 catégorie F (validité 10 ans)

Un document de fin de formation est remis à chaque stagiaire